

Champ d'application: Toute la Suisse, à l'exception du ct. de BL et des secteurs de la serrurerie et de la construction métallique et de la construction en acier dans les ct. du VS, de VD et de GE

Tarifs: Contribution de l'employé: Fr. 0.12 par heure Contribution de l'employeur: Fr. 0.12 par heure

Décompte du **au** ***Contributions professionnelles et des contributions aux frais d'exécution***

Nom, prénom	Numéro de sécurité (sociale (Numéro AVS))	Année de naissance	Entrée / Sortie	Nombre d'heures	Masse salariale	Contributions CHF
			Total			

(les listes informatique de l'entreprise contenant les indications demandées sont également acceptées)

Adresse précise de l'entreprise:

Lieu:

Date:

Signature: